



Modalité de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte

Les actionnaires de la société Paris Orléans sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée générale mixte, le **lundi 27 septembre 2010, à 11 heures**, à l'auditorium de Capital 8 (situé à droite de l'entrée) – 32, rue de Monceau 75008 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation comprenant l'ordre du jour et le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires a été publié dans le BALO du 20 août 2010 ainsi qu'un rectificatif à cet avis dans le BALO du 10 septembre 2010, et sur le site internet de la Société (www.paris-orleans.com) dans la rubrique Actionnaires/Assemblée générale.

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par l'article R 225-83 du Code de commerce, sont publiés sur le site internet de la Société (www.paris-orleans.com)

Tout actionnaire peut se procurer dans les conditions et délais prévus aux articles R 225-88 et R 225-89, les documents visés ci-dessus par simple demande écrite adressée :

- au siège social : 23 bis avenue de Messine – 75008 Paris auprès de la Direction Juridique
- ou
- à Société Générale - Service des Assemblées - BP 81236, 32 rue du Champ de tir, 44312 Nantes cedex 3:

PARIS ORLEANS - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 63 889 106 €
RCS Paris 302 519 228 - Siège social : 23 bis, avenue de Messine - 75008 Paris.
Site web : www.paris-orleans.com

Paris Orléans est coté sur Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment B - Code ISIN : FR0000031684 -
Code MNEMO : PAOR

Contact : Tél. : 01 53 77 65 10 / Email : investisseurs@paris-orleans.com